

Réf: Dossier 194318

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RADAC »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU CENTRE
COMMERCIAL KAHIRA, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RADAC »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME. .Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU CENTRE
COMMERCIAL KAHIRA, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle AMADOU ANZOUMANA YAHA BLAKISSA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03116 du 21/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22564/GTCA/RC/2023 du 21/03/2023

